

Le Président

Marseille le 30 avril 2025

Monsieur le directeur général,

Je vous prie de trouver, ci-dessous, l'avis émis par notre assemblée plénière de la CRSA sur la révision du Schéma régional de santé 2023 - 2028.

Avec mon cordial souvenir.

Le président de la CRSA PACA



Christian Dutreil



— **Secrétariat de la Conférence Régionale
de la Santé et de l'autonomie Provence-Alpes-Côte d'Azur**

— Suivi du dossier : Service démocratie en santé
— Courriel : ARS-PACA-DEMOCRATIE-SANITAIRE@ars.sante.fr

— Téléphone : 04 13 55 83 74



AVIS DE LA CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE RELATIF A LA :

Révision du Schéma régional de santé 2023 - 2028 30 avril 2025

Destinataire | Le directeur général de l'agence régionale de santé

Pour information | Avis public



La CRSA s'est réunie en Assemblée plénière le 30 avril 2025 afin de donner son avis sur la révision du Schéma régional de santé 2023 - 2028.

Le quorum étant atteint, la CRSA a pu donner son avis.

La révision partielle du PRS a fait l'objet d'interventions importantes sur les domaines concernés. Il a été pris connaissance des avis des CTS et de la CSOS, ainsi que de leurs remarques et propositions.

Un avis favorable a été donné par 36 voix POUR, 1 CONTRE et 6 ABSTENTIONS.

La CRSA a insisté sur plusieurs points :

- La présentation de l'ARS a permis de comprendre que la suppression de la mention " polyvalent " pour plusieurs établissements SMR n'entraîne aucune fermeture. Elle amène seulement une meilleure analyse de l'activité de ces établissements, notamment pour la prise en charge des personnes vieillissantes.
- Pour les activités de chirurgie en cancérologie (notamment le classement des mentions A ou B), il convient de procéder à une analyse la plus précise possible des besoins afin de combiner au mieux la répartition territoriale et le nombre de sites, avec les impératifs de qualité et de sécurité. Ces derniers peuvent nécessiter une certaine concentration.